

Le Loup de France

LA LISTE des 742 communes — ici les 642 de moins de 20 000 habitants — qui ne respectent pas le seuil de 20 % de logements sociaux a été dressée le 1^{er} janvier 2005 par le ministère de l'Équipement. Parmi ces villes, les profils sont divers. Il y en a 175 en région et plus de 200, situées en province, sont des petites communes de 5 000 habitants.

Voisins-le-Bretonneux 10,4 % ;

► **ESSONNE** : Ballainvilliers 4,4 % ; Bièvres 10,1 % ; Boissy-sous-Saint-Yon 3,9 % ; Boussy-Saint-Antoine 5,5 % ; Bruyères-le-Châtel 3,6 % ; Bures-sur-Yvette 14,8 % ; Chilly-Mazarin 15,3 % ; Le Coudray-Montceaux 18,9 % ; Crosne 9,6 % ; Epinay-sur-Orge 10,2 % ; Etiolles 0,3 % ; Gometz-le-Châtel 1,3 % ; Juvisy-sur-Orge 17,8 % ; Leuville-sur-Orge 3,2 % ; Linas 5,5 % ; Longpont-sur-Orge 1,8 % ; Marcoussis 7,3 % ; Mennecy 15,4 % ; Montlhéry 7,3 % ; Morangis 9,3 % ; La Norville 7,6 % ; Ollainville 6,3 % ; Orsay 5,1 % ; Le Plessis-Pâté 0,8 % ; Saclay 7,6 % ; Saint-Germain-lès-Corbeil 5,2 % ; Saintry-sur-Seine 6,5 % ; Saulx-les-Chartreux 14,1 % ; Soisy-sur-Seine 9,5 % ; Varennes-Jarcy 1 % ; Vauhallan 0 % ; Verrières-le-Buisson 15,4 % ; Villabé 4,3 % ; Villebon-sur-Yvette 9,6 % ; La Ville-du-Bois 2,9 % ; Villemoisson-sur-Orge 8,3 % ; Villiers-sur-Orge 4,2 %.

*Source : ministère
de l'Équipement
(1^{er} janvier 2005)*

— JEUDI 17 NOVEMBRE 2005

